VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR DE LA SCHWARTZ FOUNDRY CO.

A L'ENCAN, SAMEDI, 15 AOUT 1908, A 11 HEURES A. M.

Attention Capitalistes! Une Grande Occasion! Propriétés de Valeur Rares,

PAR ORDRE DU RECEVEUR.

No 84,648 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION B.

En vertu d'un ordre et jugement rendus et signés le 7me jour de juillet 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, State de la Louisiane, dans l'affaire intitulée Wm P. Lack vs Schwartz Foundry Company No 84,648 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, en cette ville, à 11 heures A. M., SAMEDI, le 15 août 1908, toutes les propriétés et effets, meubles et immeubles en la possession du receveur de la Schwartz Foundry Company ou dans lesquels ils ont l'un d'eux indépendamment d'un titre ou intérêt, sauf telle propriété qui pourra ci-après être excepte, ladite vente devra être faite de la façon et ensemble aux conditions suivantes:

(A) Certaines portions ou parcelles de terre d'une forme irrégulière, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Constance, St Joseph et Tchoupitoulas, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en:

1° Une portion de terre formant le coin des rues Delord et Constance, mesurant 200 pieds à pouces de face à la rue Delord sur une profondeur et façade sur la rue Constance de cent trente pieds (130), un pouce et deux lignes.

2° Une autre portion de terre contiguë à la dernière décrite et formant le coin des rues Constance et St Joseph, ayant quatre vingt seize pieds neuf pouces (96 9") de face à la rue Constance sur une profondeur et façade à la rue St Joseph de cent quatre vingt six pieds cinq pouces et quatre lignes (186' 5" 4").

3° Une autre portion de terre presque dans le centre dudit ilet ayant soixante pieds (60) mesure française de face à la rue Tchoupitoulas et courant dans le fond et consistant à la portion premièrement décrite.

4° Un certain ilet de terre dans le même District et ilet avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, mesurant en mesure anglaise cent soixante quatre (164) de long à la rue Tchoupitoulas et quatre pieds (4') au point de jonction de deux cent soixante et un pieds (261) au pouce (1) et six dixièmes (6/10) de pied inférieur de deux cent vingt cinq pieds (225) sept pouces (7) et quatre lignes (4), et d'une largeur de soixante trois pieds (63) onze pouces (11) et deux lignes (2) sur la ligne extrême du fond, ensemble avec tous ses utile, installés, machines, machines, moteurs etc., en usage dans ladite lieux de la fonderie.

Etant la même propriété que la Schwartz Foundry Company a acquise des commissaires de liquidation de la Schwartz Foundry Company Limited, par acte passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des hypothèques de cette ville dans le Registre 213, folio 93.

La propriété décrite sous ce paragraphe sera vendue comme un item mais séparément et à part de toute autre propriété.

(B) Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée (ou Bend Peters) et Joseph Fulton et Nord Market, désigné comme lot Nouvelle sur un plan par J. A. Beard, voyer, et certifié par B. Grant, daté le 12 janvier 1852, lequel dit lot mesure vingt quatre pieds (24) sept pouces (7) de face à la rue Nouvelle Levée (ou Bend Peters) par la même façade sur la rue Fulton et sur cent vingt sept pieds (127), et un pouce (1) de profondeur et façade sur la rue St Joseph et cent vingt sept pieds (127) deux pouces (2) et sept lignes (7) de profondeur sur la ligne de lot No 2.

2° Deux certaines terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, et tout ce qui se trouve maintenant sur ces deux terrains, sans exception ni réserve, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 21, borné par les rues Fulton, Nouvelle Levée, St Joseph et Nord Market, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan exécuté par ledit J. A. Beard, ledite lots mesurent ensemble quarante huit (48) pieds, un (1) pouce et quatre (4) lignes de face à la rue Nouvelle Levée et la même façade à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt (127) pieds, deux (2) pouces et sept (7) lignes sur la ligne vers la rue St Joseph et cent vingt sept (127) pieds six (6) pouces et quatre (4) lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Market et ladite propriété est aussi ci-dite sur un devis privé annexé à un acte de vente par M. J McAdam, hyp. c. à la Gulf States and Improvement Company, passé pardevant Emile J Parrott, notaire, en cette ville comme suit: Quatre certains terrains situés dans le même district et ilet comme ci-dessus décrits et désignés par les Nos deux, trois, six et sept. Les nos deux et trois mesurent ensemble quarante huit (48) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes de face à la rue Fulton sur soixante trois (63) pieds sept (7) pouces et trois (3) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les dits lots deux et trois sont contigus, ledits lots six et sept dans le fond et ledite ligne trois et six devant être prise à une distance de quarante huit (48) pieds, un (1) pouce et quatre (4) lignes du coin de la rue Nord Market.

3° Deux (2) terrains contigus avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, St Joseph, Fulton et Nord Market, désigné par les Nos quatre et cinq et mesurant chacun vingt quatre (24) pieds six (6) lignes de face aux rues Nouvelle Levée et Fulton respectivement, par les profondeurs en vantes.

Le lot 4 ayant une profondeur de cent vingt sept (127) pieds six (6) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne de côté du lot No 5 sur cent vingt sept (127) pieds huit (8) pouces et deux et demie (2 1/2) lignes sur l'autre ligne de côté et le lot mesurant en profondeur cent vingt sept (127) pieds huit (8) pouces et une ligne et demie sur la ligne de côté du lot No 6 et cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de profondeur et façade sur la rue Market.

Etant la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company de Jacob Adler, par acte de vente passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 29me jour de novembre 1907, enregistré en ce Bureau des transferts 217 folio 341.

Toutes les propriétés ci-dessus comprises et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou dépendant, incluant le droit de battre et battre sur la façade de ladite propriété.

Etant la même propriété acquise par ladite Schwartz Foundry Company de la commission de liquidation de la Schwartz Foundry Company, Limited, par acte passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des hypothèques de cette ville dans le livre 213 folio 93.

La propriété décrite sous ce paragraphe sera vendue comme un item mais séparément et à part de toute autre propriété.

(C) Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée (ou Bend Peters) et Joseph Fulton et Nord Market, désigné comme lot Nouvelle sur un plan par J. A. Beard, voyer, et certifié par B. Grant, daté le 12 janvier 1852, lequel dit lot mesure vingt quatre pieds (24) sept pouces (7) de face à la rue Nouvelle Levée (ou Bend Peters) par la même façade sur la rue Fulton et sur cent vingt sept pieds (127), et un pouce (1) de profondeur et façade sur la rue St Joseph et cent vingt sept pieds (127) deux pouces (2) et sept lignes (7) de profondeur sur la ligne de lot No 2.

2° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, et tout ce qui se trouve maintenant sur ces deux terrains, sans exception ni réserve, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 21, borné par les rues Fulton, Nouvelle Levée, St Joseph et Nord Market, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan exécuté par ledit J. A. Beard, ledite lots mesurent ensemble quarante huit (48) pieds, un (1) pouce et quatre (4) lignes de face à la rue Nouvelle Levée et la même façade à la rue Fulton sur une profondeur de cent vingt (127) pieds, deux (2) pouces et sept (7) lignes sur la ligne vers la rue St Joseph et cent vingt sept (127) pieds six (6) pouces et quatre (4) lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Market et ladite propriété est aussi ci-dite sur un devis privé annexé à un acte de vente par M. J McAdam, hyp. c. à la Gulf States and Improvement Company, passé pardevant Emile J Parrott, notaire, en cette ville comme suit: Quatre certains terrains situés dans le même district et ilet comme ci-dessus décrits et désignés par les Nos deux, trois, six et sept. Les nos deux et trois mesurent ensemble quarante huit (48) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes de face à la rue Fulton sur soixante trois (63) pieds sept (7) pouces et trois (3) lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et les lots six et sept mesurant ensemble quarante huit (48) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes de face à la rue Nouvelle Levée (ou Bend Peters) sur soixante trois (63) pieds sept (7) pouces et trois (3) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les dits lots deux et trois sont contigus, ledits lots six et sept dans le fond et ladite ligne trois et six devant être prise à une distance de quarante huit (48) pieds, un (1) pouce et quatre (4) lignes du coin de la rue Nord Market.

3° Deux (2) terrains contigus avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, St Joseph, Fulton et Nord Market, désigné par les Nos quatre et cinq et mesurant chacun vingt quatre (24) pieds six (6) lignes de face aux rues Nouvelle Levée et Fulton respectivement, par les profondeurs en vantes.

Le lot 4 ayant une profondeur de cent vingt sept (127) pieds six (6) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne de côté du lot No 5 sur cent vingt sept (127) pieds huit (8) pouces et deux et demie (2 1/2) lignes sur l'autre ligne de côté et le lot mesurant en profondeur cent vingt sept (127) pieds huit (8) pouces et une ligne et demie sur la ligne de côté du lot No 6 et cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de profondeur et façade sur la rue Market.

Etant la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company de Jacob Adler, par acte de vente passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 29me jour de novembre 1907, enregistré en ce Bureau des transferts 217 folio 341.

Toutes les propriétés ci-dessus comprises dans le paragraphe (C) seront vendues en bloc comme un item, mais séparément et à part de toutes autres propriétés.

Les améliorations consistant de deux grands entrepôts en bois, couvert en fer galvanisé.

(D) Premièrement. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 945 rue Tchoupitoulas, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet No 122, borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, maintenant Howard Foucher, maintenant Constance, et St Joseph, sur un plan tracé par C. Boudousquie, architecte, annexé à un acte passé le 9 mars 1868 pardevant M. J. Kerr, ancien notaire en cette ville, lequel lot forme l'angle entre les rues Tchoupitoulas et Delord (maintenant Avenue Howard) et mesure environ vingt trois (23) pieds, six (6) pouces et une (1) ligne de face à la Tchoupitoulas, environ dix neuf (19) pieds deux (2) pouces de large dans le fond sur une ligne commune courant sur la rue Delord (maintenant Avenue Howard), environ quatre vingt cinq (85) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur la ligne de côté inférieure et environ quatre vingt six (86) pieds quatre (4) pouces de profondeur et de face sur la rue Delord.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages No 945 rue Tchoupitoulas.

Etant la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company des commissaires liquidateurs de la Schwartz Foundry Company Limited, par acte passé pardevant ledit, Charles Rosen, notaire le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des hypothèques de cette ville dans le Registre 213, folio 94.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui en dépend et y appartient, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 127, borné par les rues Foucher, Constance, autrefois Foucher, Calliope, autrefois Duplantier et Magazine, désignés par les numéros 8 et 10 sur un plan déposé parmi les registres de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 2, suivant lequel ils mesurent, à savoir: le lot 8 vingt sept (27) pieds six (6) pouces de face à la rue Foyefarré sur quatre vingt dix sept (97) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes de profondeur, et le lot 10, quarante (40) pieds de face à la rue Constance sur cent vingt huit (128') pieds dix (10) pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

LOTS VACANTS — Etant une partie de la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company des commissaires liquidateurs de la Schwartz Foundry Company, Limited, par acte passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des hypothèques de cette ville dans le registre 213, folio 93.

La propriété précédente et ci-dessus décrite dans ce paragraphe (d) sera vendue en bloc et comme un seul lot, mais séparément et en dehors de toute autre propriété.

(E) Quatre (4) certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tout ce qui en dépend et y appartient, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet No —, borné par les rues Magazine, Constance, Galennie et Calliope, lesquels lots mesurent chacun trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles le tout en mesure américaine et conformément à un plan de arpentage de Arthur de Armas, député voyer de ville en date du 3 août 1887, enregistré sur le registre du procès intitulé Hugh W. Brown vs Anna Ogden Brown, No 22 145 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Etant une partie de la même propriété acquise par la Schwartz Foundry Company des commissaires liquidateurs de la Schwartz Foundry Company Limited par acte passé pardevant Charles Rosen, notaire, le 31 juillet 1906, enregistré au bureau des hypothèques de cette ville dans le registre 213, folio 93.

Les améliorations consistant en bâtisses en briques à trois étages.

(F) Tout le reste de la propriété, ressources et effets en la possession de la Receiver ou de la Schwartz Foundry Company ou dans lesquels ils ont un d'eux quelque droit, titre, réclamation ou intérêt, y compris entre autres choses toute la propriété foncière, tous les meubles de bureau accessoires, le stock dans les départements de fournitures et les autres, toutes autres propriétés mobilières, toutes embarcations, tous billets recevables, tous comptes ouverts, jugements, procès, réclamations, demandes et actions s'élevant de transactions ayant été faites avant la date à laquelle l'affaire a été mise entre les mains de Receivers, pourvu toutefois que tous les comptes ouverts et réclamations en faveur des Receivers venant de transactions ayant eu lieu depuis l'époque ci-dessus ci-dite, prise charge des affaires, soient expressément exclus de cette vente, ainsi que tout l'argent se trouvant entre leurs mains ou en banque et appartenant aux receivers, et pourvu en outre que l'on exclue également de cette vente les items en faveur des Receivers paraissant dans les (comptes renvoyés) de l'inventaire enregistré ici aux noms de la Adler Wineberg Steamship Company, le steamship Nicaragua et propriétaires, le steamship Venus et propriétaires, et le Rose Hill sugar Company.

La propriété mobilière comprise dans ce paragraphe se trouve dans les Départements de Fournitures de la Schwartz Foundry Company, rue Tchoupitoulas (entre l'avenue Howard et la rue St Joseph, de cette ville sur le lot Eiles, coin des rues Galennie et Constance, sur le terrain Magnania, entre les rues Calliope et Galennie, dans l'Ecurie Magnania, entre les rues Poyfarre et Calliope, sur le terrain Magnania, coin des rues Poyfarre et Constance, sur le terrain Church, rue Constance, entre Poyfarre et l'avenue Howard, dans le Blacksmiter Shed, rue Tchoupitoulas, entre les rues Erato et Galennie; dans le terrain Reynolds sur S. Diamond, entre les rues Peters et Fulton; au Garage Plant, sur l'avenue Hagan, sur la propriété Elevateur, rue Tchoupitoulas, entre les rues Pleasant et Harmony, sur le terrain de la Fonderie, sur l'avenue Howard, dans l'ilet St Joseph, Constance, Tchoupitoulas; et sur le Route Gentilly, près du Vieux Canal de Desséchement, et consiste en

Fûts, pompes accessoires, valves, fournitures, chaudières d'occasion, cornues, machines d'occasion et tuyaux, ferraille pompes, cornues vieuxtours, machines à vapeur, réservoirs, boîtes à crochets etc., d'après l'inventaire enregistré et inclut à des corrections et déductions suivant la liste enregistrée au bureau de l'Enregistrement, au No 322 de la rue Baronne.

34 Boîte de tuyaux noire de deux pouces et demi en état d'être livrée au commerce.

34 Paquets de deux longueurs de tuyaux en fer galvanisé de 1 1/2 pouce en état d'être livrée au commerce.

2 Grosses pièces de fer fondu dans la cour de la Fonderie.

12 pièces de tuyaux de 6 pouces dans la cour de la Fonderie.

76 Longueurs de tuyaux de 6 pouces, d'occasion, dans la cour des Magasins.

2 Machines à tuyaux avec appareil dans la cour des Magasins.

Un lot de tables en plomb, détachés et en barils, dans le département des bouilleurs.

263 Pièces de plomb en masses dans le Département d'Approvisionnement.

Une vieille machine en brique dans la bâtisse Church sur le terrain, et décrite dans l'inventaire.

Chacun des articles de propriété mobilière comprie dans ce paragraphe (f) sera vendu séparément et en dehors de toute autre propriété.

(G) Les articles suivants de propriété mobilière, à savoir:

7 pièces de tuyaux de 8 pouces dans la Cour des Magasins.

Une pièce de tuyau de 8 pouces dans la Cour des Magasins.

Une machine Amos de 8 pouces sur 10 dans la Cour des Magasins.

Un dynamo dans la Cour des Magasins.

— Un certain moteur attaché à fournaux Bleiwer dans la Fonderie.

2 certaines chaudières à tubes de retour de 66 pouces par 16 pieds sur la propriété Elévateur, ainsi qu'un foyer, colonne d'eau, "man hands" "hand hole plates," cheminée, "breaching valve" de sûreté et grilles appartenant aux mêmes et situées sur le terrain Church.

Chacun des articles de propriété mobilière comprie dans ce paragraphe (g) sera vendu séparément et en dehors de toute autre propriété.

(H) Tout le reste de la propriété, ressources et effets en la possession de Receivers ou de la Schwartz Foundry Company ou dans lesquels ils ont un d'eux quelque droit, titre, réclamation ou intérêt, y compris entre autres choses toute la propriété foncière, tous les meubles de bureau accessoires, le stock dans les départements de fournitures et les autres, toutes autres propriétés mobilières, toutes embarcations, tous billets recevables, tous comptes ouverts, jugements, procès, réclamations, demandes et actions s'élevant de transactions ayant été faites avant la date à laquelle l'affaire a été mise entre les mains de Receivers, pourvu toutefois que tous les comptes ouverts et réclamations en faveur des Receivers venant de transactions ayant eu lieu depuis l'époque ci-dessus ci-dite, prise charge des affaires, soient expressément exclus de cette vente, ainsi que tout l'argent se trouvant entre leurs mains ou en banque et appartenant aux receivers, et pourvu en outre que l'on exclue également de cette vente les items en faveur des Receivers paraissant dans les (comptes renvoyés) de l'inventaire enregistré ici aux noms de la Adler Wineberg Steamship Company, le steamship Nicaragua et propriétaires, le steamship Venus et propriétaires, et le Rose Hill sugar Company.

La propriété mobilière comprise dans ce paragraphe se trouve dans les Départements de Fournitures de la Schwartz Foundry Company, rue Tchoupitoulas (entre l'avenue Howard et la rue St Joseph, de cette ville sur le lot Eiles, coin des rues Galennie et Constance, sur le terrain Magnania, entre les rues Calliope et Galennie, dans l'Ecurie Magnania, entre les rues Poyfarre et Calliope, sur le terrain Magnania, coin des rues Poyfarre et Constance, sur le terrain Church, rue Constance, entre Poyfarre et l'avenue Howard, dans le Blacksmiter Shed, rue Tchoupitoulas, entre les rues Erato et Galennie; dans le terrain Reynolds sur S. Diamond, entre les rues Peters et Fulton; au Garage Plant, sur l'avenue Hagan, sur la propriété Elévateur, rue Tchoupitoulas, entre les rues Pleasant et Harmony, sur le terrain de la Fonderie, sur l'avenue Howard, dans l'ilet St Joseph, Constance, Tchoupitoulas; et sur le Route Gentilly, près du Vieux Canal de Desséchement, et consiste en

Fûts, pompes accessoires, valves, fournitures, chaudières d'occasion, cornues, machines d'occasion et tuyaux, ferraille pompes, cornues vieuxtours, machines à vapeur, réservoirs, boîtes à crochets etc., d'après l'inventaire enregistré et inclut à des corrections et déductions suivant la liste enregistrée au bureau de l'Enregistrement, au No 322 de la rue Baronne.

Les meubles de bureau et accessoires sont dans la bâtisse du bureau au coin de l'avenue Howard et de la rue Constance, et suivant l'inventaire enregistré.

Les embarcations comprennent la barque Carrico, le remorqueur Chamberlain et la barque Emma avec leurs poinçons, équipement et ameublement, mouillés au quai au-dessous d'Alger, Lac.

Les billets recevables, comptes ouverts, jugements, procès réclamations, demandes et choses en action sont suivant l'inventaire sujets à des déductions et collections expliquées par des listes enregistrées au bureau de l'enregistrement, 322 rue Baronne, en cette ville.

La propriété foncière comprise dans ce paragraphe consiste des propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, St Joseph et Delord, désigné comme le numéro six, et mesurant 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, dix huit pieds (18) onze pouces (11) de large dans le fond par quatre vingt cinq pieds (85) neuf pouces (9) de profondeur sur la ligne du lot No 7 et quatre vingt cinq pieds (85) six pouces (6) de profondeur sur la ligne du lot cinq. Le tout conformément à un plan tracé par A. Castaing, architecte, le 11 avril 1857, déposé en l'étude de Pierre Cuvillier, ancien notaire, et à un plan fait par Joseph Pilié, le 19 août 1842, déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire de cette ville.

Premièrement — Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages connue comme le No 941 de la rue Tchoupitoulas.

2° Premièrement — Cinq certains lots de terre situés, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, autrefois Foucher, Poyefarré et Tchoupitoulas et l'avenue, autrefois Delord, désignés respectivement par les numéros 42 et 7 et 3, et par les lettres M et O. Le lot No 42 formé le coin de la rue Poyefarré et de la rue Constance, et mesure quarante quatre pieds (44) sept pouces (7) de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade sur la rue Poyefarré de cent trois pieds (103) et quatre pouces (4) et cent cinq pieds (105) de profondeur sur l'autre ligne de côté, et soixante trois pieds (63) neuf pouces (9) et quatre lignes (4) de largeur dans le fond. Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun vingt cinq pieds (25) dix pouces (10) de face à la rue Poyefarré, 26 pieds 3 pouces de large chacun dans le fond par 63 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne séparant du fond du lot No 42 et 72 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Annonciation. Les Lots portant les lettres N et O sont contigus et font face à une allée courant de la rue Constance à la rue Tchoupitoulas; ledit lot N mesure vingt sept pieds (27) de face à ladite allée, vingt sept pieds (27) cinq pouces (5) et une ligne (1) de large dans le fond, quarante six pieds (46) cinq pouces (5) et trois (3) lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas, et cinquante et un pieds (51) trois pouces (3) de profondeur sur la ligne de division du lot O, et ledit lot O mesure vingt cinq pieds (25) dix pouces (10) de face à ladite allée, vingt six pieds (26) trois pouces (3) de largeur dans le fond, 51 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du lot N et cinquante et un pieds (56) trois pouces (3) de profondeur sur la ligne de l'autre côté, le tout suivant le procès verbal de vente de C. E. Girardey, encanteur de cette ville, annexé à un acte de vente passé pardevant Octave de Armas, ancien notaire de cette ville, le 5 avril 1884, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque manière.

2° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, carré borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée), Galennie ou Clio, Erato (anciennement Suzette, et Tchoupitoulas, désigné par le No 15 sur un plan annexé pour ou en s'y référe à un acte passé pardevant W. Christy ancien notaire en cette ville, le 21 avril 1831, comme aussi le même No sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 30 sept. 1830, déposé pour, qu'en s'y réfère en l'étude de ——, notaire, comme plan N 64 et ledit terrain mesure trente cinq (35) pieds six pouces et sept lignes (7) de façade rue Tchoupitoulas sur cent quatre vingt douze pieds (192) et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bonne bâtisse en briques No 1145 rue Tchoupitoulas.

3° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée (maintenant Peters), Erato et Clio ou Galennie désigné par le No 6 sur un plan numéroté vingt cinq dans le livre de plans No 3 et l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville le lot mesure en pied américain, vingt un (21) pieds, trois (3) pouces et six (6) lignes de façade sur ladite rue Tchoupitoulas, sur quatre vingt dix pieds (90) de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 1140 rue Tchoupitoulas et tous les droits de passage et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par ladite Compagnie de Fonderie Schwartz des commissaires liquidateurs de la Compagnie de Fonderie Schwartz Limitée par un acte passé pardevant Charles Rosen, notaire le 31 juillet 1906 enregistré au bureau des Transferts de cette ville, registre 213 folio 93.

7° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits de passage, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en fait partie situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 138 borné par les rues Magazine, Calliope (anciennement Duplantier), Clio (anciennement Barthélémy et plus tard Gusmain) et Constance, ensemble ledit terrain est désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage dressé par George De Armas, voyer le 19 juin 1906 y annexé et d'après lequel ledit terrain B est contigu au terrain A ayant dix pieds et commençant à un point trente sept pieds (37) cinq (5) pouces du coin des rues Magazine et Calliope, mesure vingt sept pieds (28) sur quatre pieds (4) trois, 3, lignes de façade rue Magazine sur une profondeur de soixante neuf pieds trois pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations portent le No 1104 dite rue Magazine et comprennent une bâtisse en bois à quatre chambres occupée comme débit de fruits.

Etant la même propriété qui fut acquise par la compagnie de Fonderie de Schwartz par achat de la succession de Odelie Zeringue par acte pardevant Alvin Edouard Hébert, notaire, le 25 septembre 1906, enregistré C. O. B. 212, folio 202.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Toute la propriété immobilière personnelle et mobile comprise et incluse dans ce paragraphe (h) sera vendue en bloc et comme un seul article, mais séparément et à part de toute autre propriété.

Conditions — Comptant et le or les acquéreurs de toute propriété à la susdite vente assumeront et paieront en sus de leurs offres soumissions, toutes les taxes sur la propriété acquise par lui ou eux pour l'année 1908 nouvellement non payées et tous les frais de certificat et autres dépenses nécessaires en transfert de la dite propriété à lui ou à eux, et le or les acquéreurs devront entre les mains de l'encanteur à un moment de son ou de leurs soumissions 10 pour cent de son ou de leurs offres, comptant, et seront tenus de payer intérêt au taux de 5 pour cent de la dite somme ou de leurs enchères à laquel reliquat sera payé avec intérêt comme il est dit sur la confirmation de la vente par la cour. Si toute personne à qui il a été adjugé une vente omettait de se conformer aux susdits paiements alors ces dépôts faits seront perdus et la propriété à l'égard de laquelle se produit l'omission, sera de nouveau offerte en vente. Ladite propriété sera vendue libre de toute hypothèque, bail et privilège et embarras et les réclamations du demandeur des intervenants et de toutes autres personnes qui réclameront ou auront toute hypothèque, lien privilège ou embarras sur toute propriété couverte par cette vente soit par ordre référée au produit de la vente de la propriété sur la quelle lesdite hypothèque, lien, etc., pour être établie.

Les actes de vente devant être exécutés et passés pardevant Alexis Brian, notaire de cette ville, aux frais du or des acquéreurs.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.

Foster, Milling & Godchaux, et Charles Rosen, avocats pour Charles M. Whitney, Receiver de la Schwartz Foundry Company.

17 juil—12 19 26 — août 2 9 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Portant les Nos Municipaux 1307 et 1309 Rue Clara, entre Erato et Thalie

Teutonia Loan and Building Company vs Lee Franklin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86 558 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Erato et Thalie, et mesurant quinze pieds de face à la rue Clara sur environ soixante trois pieds quatre pouces de profondeur et est la moitié de la propriété la plus près de la rue Thalie laquelle est composée de portions près du fond des lots désignés par les numéros un et deux sur un plan de Hedin et Schlarbaum, voyers, daté le 27 mars 1850, et déposé en l'étude de T. O Stark, ancien notaire, aussi au devis annexé à un acte passé pardevant A. S. Beck, ancien notaire le 3 avril 1884.

Un certain morceau ou portion de terre, située dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quinze pieds de face à la rue Clara sur environ soixante trois pieds quatre pouces de profondeur et façade sur la rue Erato, laquelle est composée de portions près des lots du fond désignés par les numéros Un et Deux sur un plan de Hedin et Schlarbaum, voyers.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.

31 juil—31—août 1 7 14 21 28—sept 3

---

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un tiers d'intérêt indivis de la propriété portant le numéro municipal 810 rue Decatur.

Entre les rues Bienville et Iberville.

Hartwig Moss vs Edward Kory

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86 732 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 septembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un tiers d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant de quelque façon que ce soit, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Decatur, Clinton, Douane et Bienville, désigné comme lot 23 sur un plan de Joseph Pilié, voyer, et mesurant vingt quatre pieds deux pouces et trois lignes de face sur la rue Decatur, vingt quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face sur la rue Clinton, et quatre vingt six sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté inférieure et cent un pieds six pouces et deux lignes sur la ligne de côté supérieure, courant de la rue Decatur à la rue Clinton, les améliorations dudit lot portant le No municipal 810 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.

1. Au comptant pour payer la somme de Deux mille cinq cent dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juil et 1907 jusqu'à complet paiement. 10 0/0 pour honoraires d'avocat sur le total de cinq mille dollars, cause de procès dans l'affaire ci-dessus, les frais de procès et de vente, et les taxes dues (s'il y en a) sur ladite propriété.

2. A termes de crédit, le montant de deux mille cinq cents dollars ($2500) avec 6 0/0 d'intérêt par an à partir du 17 juillet 1907 devant être payé le 17 juillet 1909.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a une, au comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour le demandeur.

8 août—8 14 21 28—sept 4 9 10

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.